

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020401: entreprises de la province de liege

En vigueur au 01/05/2011 (Dernière actualisation de la page 01/05/2011)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 40h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	11.5485		
Spécialisé	11.8837		
Spécialisé +	12.1009		
Qualifié	12.5768	13.0959	13.1999
Qualifié +	13.3035	13.7927	13.8863